



COMMUNIQUÉ

Réponse à l'article de presse de la Tribune de Genève du 10.08.2026 :
« Interview d'un ancien proxénète "Je n'ai vu aucune femme qui fasse ça de son plein gré" »

Le 12.08.2026, à Genève,

Publié mercredi 12 juillet 2023, un article de presse de la Tribune de Genève intitulé « Comme en France ou en Suède : Faudrait-il interdire le sexe tarifé en Suisse ? » revient sur la demande formulée par la coprésidente de la faïtière des organisations féminines Alliance F, d'ouvrir un débat sur la pénalisation des clients de la prostitution en Suisse. Aspasia, l'association genevoise de soutien et d'accompagnement des travailleur·euse·s du sexe depuis plus de 40 ans, exprime sa vive préoccupation quant à cette proposition.

La pénalisation des clients est issue d'une loi suédoise du 1er janvier 1999, qui a inspiré de nombreux autres pays européens. Envisagé comme le moyen de lutter contre l'exploitation sexuelle, la traite et la violence dans le milieu de la prostitution, ce modèle dit « néo-abolitionniste » poursuit en fond l'objectif de faire disparaître cette dernière. Or, il nous semble que les moyens mobilisés pour réaliser cet objectif sont très différents de ceux qui doivent être mis en œuvre pour protéger les droits fondamentaux des personnes concernées.

En accord avec les nombreux rapports et études réalisés dans les pays ayant adopté des lois de pénalisation des clients, Aspasia souhaite souligner une fois de plus les conséquences négatives d'une telle mesure sur les conditions de vie et de travail des travailleur·euse·s du sexe. Beaucoup d'études rapportent que l'interdiction de la prostitution a pour conséquence une augmentation des violences, de la stigmatisation, des prises de risque et de la précarisation des travailleur·euse·s du sexe. Pour faire face à la raréfaction des clients et échapper au cadre légal, les travailleur·euse·s du sexe se déplacent en périphérie des villes, dans des zones isolées, ou sur Internet pour se cacher, les amenant à exercer dans des conditions plus sordides. Poussé·e·s dans la clandestinité, iels sont éloigné·e·s de l'accès à la santé, de la protection par les autorités, des contacts avec les associations et sont exposé·e·s à plus d'insécurité.

Aspasia, en collaboration avec les autorités et d'autres organisations, mène quotidiennement ses actions dans l'objectif de défendre et de promouvoir le respect des droits des travailleur·euse·s du sexe à Genève. Nous reconnaissons que la violence, l'usure et l'exploitation dans le milieu du travail du sexe sont des problèmes réels qui doivent être soulevés et discutés. Ces derniers sont d'ailleurs au centre des préoccupations d'Aspasia, dont le travail contribue à leur diminution. Mais nous soutenons l'approche pragmatique défendue par la Suisse en matière de prostitution, qui reconnaît aux travailleur·euse·s du sexe les mêmes droits et la même protection que pour toutes.

Nous pensons que les mesures politiques doivent être adaptées aux réalités complexes des travailleur·euse·s du sexe et à leurs spécificités individuelles, qui ne peuvent pas se résumer au statut de victime. Ainsi, nous continuerons à plaider en faveur des mesures politiques qui protègent la sécurité, la dignité, l'autonomie et les droits fondamentaux des travailleur·euse·s du sexe, plutôt que sur celles qui visent à prohiber leur activité.

Association Aspasia